

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur VIALA Didier, Maire ;

Présents : AMBERT Philippe, CAILLET Alain, CLOUP Philippe, JACQUET Patrice, LATTES Denis, LECLERE-KLEITZ Stéphanie, MARTY Violaine, REGI Fabienne, VIALA Didier, VIDAL Michel.

Absente excusée : BARTHAS Sylvie

Secrétaire : LECLERE-KLEITZ Stéphanie

✓ **Approbation du dernier compte-rendu de Conseil municipal**

Les conseillers approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la dernière séance. Les cages de foot de Montpinier ont été consolidées par les services techniques de la CCLPA.

✓ **Demande d'occupation de la salle des fêtes communale**

M. RENAMY, professeur de boxe domicilié à Guitalens-l'Albarède, demande s'il peut utiliser la salle communale pour donner des cours de boxe à destination des habitants de Laboulbène et des alentours. Seul le mardi soir est disponible car la salle est occupée par le lundi par le Club patois en hiver, par la gym le mercredi soir et louée du jeudi au dimanche.

Le Conseil donne son accord pour le prêt de la salle à condition de respecter la propreté des locaux. Le Conseil décide de fixer la redevance d'occupation de la salle à 200 € par mois jusqu'à fin de l'année puis un bilan sera fait. Le preneur devra fournir une Attestation de Responsabilité Civile. Un règlement sera signé par le preneur où sera stipulé une clause sur la propreté.

✓ **Café participatif : modalités de gestion**

Mme Marine VIALA a suivi la formation obligatoire à distance et a obtenu une attestation de formation et le permis d'exploiter. Le Maire a un RDV téléphonique demain avec la Préfecture pour obtenir des renseignements sur des modalités de création d'une licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie.

Le Trésorier de Castres dit que le café peut être régi soit par une régie municipale, soit par une association (ex. : Comité des Fêtes). Le Conseil municipal choisit une gestion en régie. **(Délibération n°2021/14)**

Le café ne serait ouvert que de façon ponctuelle et plus souvent en été qu'en hiver, et le mardi soir par exemple. Le café serait installé provisoirement dans la bodega car le local est déjà aux normes PMR. Il y a aussi un WC, des équipements incendie, l'eau, un bar et un évier. Quand l'annexe mitoyenne à la Mairie sera rénovée, le café pourra y être installé.

Le Conseil décide de donner au café le nom suivant: « Chez Suzette ».

Il y aurait deux responsables bénévoles par soirée.

La tireuse à bière serait louée. Enfin, le café proposera des boissons simples (bières, sodas, whisky, ricard, martini, vin doux...)

✓ **Etudes sur le réaménagement du parking par le CAUE du Tarn**

3 propositions ont été faites:

- Parking (voirie) où on demandera des subventions

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 septembre 2021

- Avec un SAS devant la Mairie et places de stationnement supplémentaires
- Avec une véranda devant l'annexe mitoyenne à la Mairie

Pour les deux derniers projets : une autre demande de subventions sera faite en fin de mandat.

Le Conseil Municipal donne son accord sur les travaux en deux tranches.

Il conviendra de contacter un architecte. M. PERIE, architecte prend la retraite. Jacques VIALA et Thierry FONVIEILLE seront contactés. Puis une demande de subvention DETR sera faite en janvier.

✓ Questions diverses

- **Camion à pizzas** : ne vient plus et n'a donné aucune nouvelle depuis cet été. La Mairie enverra un courrier pour dire que l'utilisation du domaine public est annulée. La Mairie contactera la gérante du food truck qui vient à St Germer et souhaitait venir à Laboulbène.
- **Soirée auberge espagnole proposée par un habitant**. Le café participatif pourrait être inauguré à cette occasion.
- **Prochaine réunion du Conseil municipal** : courant novembre pour faire un point sur le café, le réaménagement du parking et décider de la tenue des vœux en janvier (avec inauguration café mais en fonction du contexte sanitaire).
- **Cambrilage il y a 15 jours**
- **La Bodonié** : les Domaines sont venus. Les épaves seront enlevées avec un tracteur par P. AMBERT car les camions n'y ont pas accès. Sécurisation et nettoyage avant la vente.
- **Nid de guêpes** dans le récup' verre de La Pointe
- **Containers des Mases** : l'emplacement est de plus en plus dangereux car c'est en pente, il y a beaucoup de trafic et les véhicules roulent vite. Voir avec M. WEHLIN, propriétaire, pour mettre les containers sur une dalle sur le chemin en face du château. Les containers à Fontarel ont du succès car ils sont bien situés.

Suivent les signatures :

AMBERT Philippe	
CAILLET Alain	
CLOUP Philippe	
JACQUET Patrice	
LATTES Denis	
LECLERE-KLEITZ Stéphanie	
MARTY Violaine	
REGI Fabienne	
VIALA Didier	
VIDAL Michel	